



Assemblée générale 2021 du 26 novembre au 2 décembre 2021 Compte rendu

Cette année, comme en 2020, la crise Covid a conduit à retarder la tenue de l'assemblée générale, qui se déroule donc fin novembre, au lieu de mai. Les sujets présentés dans le cadre de cette assemblée générale conjuguent donc :

- Une vision associée à l'année civile 2020, qui constitue l'exercice dont nous rendons compte en cette AG.
- Un compte-rendu de l'action de la Fédération depuis la dernière assemblée générale. Soit la période de décembre 2020 à octobre 2021.
- Un bilan de l'action du nouveau conseil d'administration, qui a pris ses fonctions en juillet 2020 et qui a désormais derrière lui une année entière de travail.
- La mise en perspective des actions engagées et à conduire en 2022.

L'assemblée générale se déroule en ligne, du vendredi 26 novembre au jeudi 2 décembre à minuit.

Le site internet de l'AG présente les sujets que le conseil d'administration a estimé important d'aborder en AG.

Certains sujets font l'objet d'un vote. Le vote est ouvert dès le premier jour de l'AG. Cependant, vous êtes invités à utiliser les forums pour poser vos questions et suivre les réponses apportées par le conseil d'administration. Les forums seront clos le mardi 30 novembre à minuit. Vous pouvez donc réserver votre vote pour les deux derniers jours de cette semaine d'assemblée générale.

Introduction éditoriale

La FFMBE est aujourd'hui à un tournant important de son histoire. Fondée en 2004, elle a consacré ses 17 premières années à deux objectifs fondamentaux :

- Obtenir la légalisation de l'exercice du massage bien-être en France.
- Structurer la profession autour d'un socle de fondamentaux : code de déontologie, référentiel métier, cadre de formation professionnelle, conditions d'exercice.

Ces deux objectifs sont atteints. Désormais notre profession n'est plus condamnée à jouer en fond de cour, en défense, pour résister aux assauts de l'Ordre des kinésithérapeutes. Désormais notre profession peut affirmer aux métiers de l'esthétique qu'ils ont eu tort de se cacher derrière le terme de « modelage » et de renoncer à se revendiquer de l'exercice du « massage ». Désormais notre art

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9

peut s'afficher en tant que tel, dans toute sa richesse et sa diversité.

Pour autant devons-nous croiser les bras et nous satisfaire de cette réussite ? La réponse est NON. Strictement NON.

Tant que nous demeurerons trop faibles pour être entendus par les pouvoirs publics et les organismes sociaux...

Tant que n'importe qui pourra s'improviser masseur après quelques jours de formation au papouillage...

Tant que notre métier ne sera pas adossé à un cadre législatif et réglementaire...

... nous, professionnels du massage bien-être, continuerons à exercer dans une zone grise, une zone en demi-teinte, coincés que nous sommes entre les professions réglementées et les papouilleurs de tous poils.

C'est pourquoi nous vous proposons de faire de l'année 2022, au bel âge des 18 ans de la FFMBE, une année de construction et de concrétisation d'un nouveau projet pour notre combat collectif.

Demain, ce ne sont pas 1.000, mais 20.000 professionnels qui imposeront aux pouvoirs publics la reconnaissance de notre profession.

Demain, ce ne sont pas 1.000, mais 20.000 professionnels qui afficheront la marque France massage® sur leurs vitrines.

Demain, ce ne sont pas 1.000, mais 20.000 professionnels qui seront reconnus par les mutuelles et éligibles à leurs remboursements.

Pour cela, nous nous engageons à ouvrir, en cette année 2022, des chantiers qui refonderont notre action commune. Pour cela, nous avons besoin de votre engagement et de votre soutien.

Quel que soit votre avis sur l'action de la FFMBE, je suis convaincu que vous vous joindrez à moi pour remercier chaleureusement tous les administrateurs et contributeurs bénévoles qui mettent un peu, ou beaucoup, de leur temps et de leur énergie, au service de la Fédération. Nous recevons et entendons çà et là quelques critiques et/ou frustrations, parfois légitimes et je fais le vœu que chacun d'entre vous comprenne que notre Fédération n'est en aucun cas une institution ou une entreprise. Elle n'existe que par le travail d'une poignée de volontaires qui prennent sur leur temps d'exercice professionnel pour contribuer au projet collectif. Ils, elles, n'en retirent ni avantage ni compensation.

Merci, également, à Deborah Arrouas, notre unique collaboratrice salariée, qui, sollicitée de toutes parts, répond à toutes et tous avec attention et disponibilité. Interpellée sur toutes sortes de sujets, du plus sérieux au plus surprenant, elle a à cœur de ne laisser aucune question sans réponse.

Merci, enfin, à François Cordier et à l'équipe de l'agence La solution est ici, qui sont engagés au service de notre communication, et des professions du massage, bien au-delà de ce qu'il est légitime d'attendre d'un prestataire.

Merci à toutes et tous. J'espère vous retrouver nombreux aux côtés de la FFMBE, ensemble, manches retroussées, au service de ce beau projet. Bonne route. Et à bientôt.

Joël Demasson

Président de la FFMBE

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



Fonctionnement de la Fédération

EVOLUTION DES EFFECTIFS ADHERENTS

Fin 2019 la FFMBE dénombrait 1.412 adhérents, dont 905 praticiens, 462 stagiaires et 25 organismes de formation.

Fin 2020 ces chiffres étaient de 1.395 adhérents, dont 836 praticiens, 506 stagiaires et 27 écoles.

La crise Covid19 a impacté fortement le marché de la formation et du bien-être. Elle explique la baisse du nombre d'adhérents en 2019 et 2020.

Bien que l'année 2021 ne soit pas achevée, il est d'ores et déjà possible d'affirmer que la FFMBE retrouvera cette année un nombre d'adhérents supérieur à celui de 2019. Effaçant ainsi les conséquences de la crise Covid19.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET SIEGE DE LA FEDERATION

Juillet 2020 : Fouzyia Medoukali, directrice de la FFMBE, a quitté ses fonctions. Le CA a pris la décision de ne pas la remplacer. Les membres du CA se sont répartis la charge de ses fonctions. Cette décision a permis d'économiser le budget d'un temps plein.

Début 2021, le contrat de Deborah Arrouas, a été transformé en CDI à 80%, et à 100% en télétravail. Deborah est en charge de la relation avec les adhérents et de la gestion des adhésions. Elle assure par ailleurs le secrétariat du CA, du bureau et de la commission des équivalences.

Le passage en télétravail a permis de libérer les bureaux de la Fédération, supprimant ainsi un important budget de location.

Avec plus d'une année de recul il est possible d'affirmer que le pari fait sur le télétravail et la suppression des bureaux s'avère positif. Salariée et bénévoles ont pris de nouvelles habitudes de travail à distance, qui s'avèrent bien adaptées au fonctionnement d'une organisation dont les représentants sont répartis sur tout le territoire national.

NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES

Depuis 18 mois, la Fédération a réalisé d'importants investissements en changeant entièrement ses outils informatiques. Il en est ainsi du nouveau site internet, qui remplace l'ancienne solution jugée trop rigide, mais également de la création de l'annuaire des praticiens France massage® et de l'annuaire des organismes de formation professionnelle agréés.

Il manquait une dernière pierre pour compléter ce nouvel édifice informatique : un outil de gestion de la relation avec les adhérents plus simple, plus convivial et plus performant. Cela sera chose faite avec l'ouverture, au 1er janvier, d'une solution fortement automatisée et dématérialisée. Outre ses bénéfices pour les utilisateurs, ce nouvel outil permettra de simplifier les tâches de gestion et de dégager ainsi du temps pour des activités au service des adhérents.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



Ces investissements ont été entièrement financés sur le budget de fonctionnement des exercices 2020 et 2021, grâce aux économies réalisées par ailleurs.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA FEDERATION POUR INSTITUER LES AG DEMATERIALISEES

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue en ligne du 4 au 8 juin 2021. Elle a validé la modification des statuts de la Fédération. Elle a ouvert la possibilité de tenir les assemblées générales soit sous forme dématérialisée, soit sous forme de visio conférence. Tout en conservant la possibilité de les tenir en présentiel. Cette modification a été approuvée par 98% des votants.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
114	0	3	117

Le rapport sur le fonctionnement de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

Rapport financier 2020

Le rapport financier 2020 est demeuré consultable, dans sa version intégrale, durant toute l'assemblée générale.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
106	0	9	115

Le rapport financier de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



Actualités et actions réalisées 2020-2021

GESTION DE LA CRISE COVID

Les années 2020 et 2021 ont été fortement marquées par l'impact de la crise Covid19. La Fédération a mis tout en œuvre pour accompagner ses adhérents, les informer en temps réel et les conseiller quant à l'interprétation des décisions gouvernementales.

Le travail réalisé par la Fédération pour élaborer des recommandations sanitaires spécifiques à la profession a été remarqué et pris en considération bien au-delà du cercle des adhérents.

Cependant nous avons rencontré bien des difficultés dans l'interprétation de textes sinueux qui ignoraient les spécificités du massage bien-être. Ainsi, vous, adhérents, avez pu souffrir des incertitudes qui caractérisaient certaines des réponses apportées par la Fédération. Ces incertitudes n'étaient que l'expression de l'absence de réponse du Gouvernement à nos sollicitations.

La crise Covid19 a permis de vérifier que les métiers du massage ne sont ni pris en compte par le Gouvernement, ni entendus lorsqu'ils interpellent les pouvoirs publics.

ELABORATION ET VOTE DU NOUVEAU CODE DE DEONTOLOGIE

Le chantier de réécriture du Code de déontologie a été ouvert en 2020 avec deux objectifs :

- Préciser et développer l'ancien Code, qui pêchait par son incomplétude.
- Faire de ce Code celui de toute une profession, au-delà du simple cercle des adhérents de la Fédération.

Pari gagné : grâce au forum internet ouvert en avril 2021, le nouveau code a fait l'objet de très nombreuses contributions. Il a ensuite été soumis au vote de toute la profession, en mai 2021, et a recueilli 98% de suffrages favorables.

COMMISSION NATIONALE DES ÉQUIVALENCES

La commission nationale des équivalences a été créée en octobre 2020. Elle donne son avis sur toutes les demandes concernant les équivalences entre formations ou diplômes. Elle statue également sur les conditions d'équivalence entre expérience professionnelle et formation.

Constituée de six membres expérimentés, la commission est présidée par Laurence Albertini, membre du Conseil d'administration et coordinatrice des formations au Cenatho.

Depuis sa création, la commission nationale des équivalences a statué sur 30 dossiers. Dont 21 ont été admis en équivalence directe et 5 renvoyés devant un jury d'évaluation externe. 4 demandes ont été rejetées ou renvoyées à un agrément ultérieur.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION DE LA FEDERATION

Depuis juillet 2020 la Fédération s'est assuré les services d'une agence de communication. Cet appui en ressources et compétences a permis de développer une communication multidirectionnelle, ciblant tous les publics de la FFMBE : adhérents, professionnels du massage, personnes en recherche de formation, grand public et institutionnels. Les outils de communication, déjà existants, ont été repensés et renforcés : le nouveau site internet est plus complet et propose de très nombreux contenus rédactionnels ; les infolettres, plus fréquentes, délivrent l'actualité de la Fédération et l'information professionnelle ; la page Facebook permet une communication proactive. Ce sont désormais plus de 10.000 abonnés qui reçoivent et relaient les informations professionnelles délivrées par la FFMBE.

ANNUAIRE DES PRATICIENS FRANCE MASSAGE

L'annuaire des praticiens France massage®, mis en ligne fin 2020, offre une vitrine enrichie aux adhérents qui ont fait le choix de s'y référencer. Son outil de recherche permet au grand public de trouver le professionnel France massage® le plus proche, ou correspondant à la spécialité de son choix. Dans l'avenir, l'annuaire France massage® est destiné à servir de point d'appui à de nouvelles fonctionnalité et à répondre à des besoins nouveaux tel que, par exemple, l'accréditation des praticiens qui seront pris en compte par les mutuelles.

Nous invitons tous nos adhérents qui ne l'ont pas encore fait, à se référencer sur l'annuaire France massage.

CAMPAGNE PUBLICITAIRE DE LANCEMENT DE FRANCE MASSAGE

De mai à novembre 2021, une première campagne publicitaire a permis de faire connaître la marque France massage@ au grand public via un panel de magazines spécialisés : Happinez, Pluriel nature, Esprit yoga, Méditation, Biocontact, Plantes et santé, Naturelles. Dotée d'un budget de 18.000€ elle a été entièrement financée par les économies réalisées par ailleurs sur le budget de fonctionnement de la Fédération.

Une nouvelle campagne est à l'étude, dont l'objectif prioritaire sera de pousser en avant le référencement de la marque France massage sur les moteurs de recherche et les réseaux sociaux.

ANNUAIRE DES ORGANISMES DE FORMATION AGREES

La Fédération ne disposait pas d'un annuaire permettant de valoriser le réseau des organismes de formation agréés. C'est désormais chose faite. Le nouvel annuaire des OFPA référence les 50 sites sur lesquels sont proposées des formations de praticiens agréés FFMBE. Il permet une recherche par catégorie de massage et par implantation géographique.

RECONNAISSANCE JURIDIQUE DU METIER DE MASSEUR PAR LA COUR DE CASSATION

Par une décision du 29 juin 2021, la Cour de cassation a tranché : elle confirme la lecture de la loi du

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9

26 janvier 2016 qui stipule que les métiers du massage bien-être peuvent librement utiliser le terme « massage » dès lors qu'il n'y a pas de confusion avec le massage thérapeutique qui, lui, demeure réservé aux masseurs-kinésithérapeutes.

La Cour de cassation a définitivement débouté l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes qui contestait la lecture de la loi du 26 janvier 2016 et persistait à revendiquer un usage exclusif du terme « massage ». La Haute cour est même allée au-delà des demandes en précisant que « Seul est qualifiable d'acte professionnel de masso-kinésithérapie le massage qui a pour but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer ».

Cette décision met un terme à des années d'une guérilla juridique peu glorieuse, orchestrée par l'Ordre des kinés.

Rappelons que le sondage réalisé fin 2020 par l'IFOP, sur commande de la FFMBE, a démontré que l'immense majorité des kinés fait clairement la distinction entre massage thérapeutique et massage bien-être, que la proportion de kinés qui proposent des massages bien-être est faible et que personne ne voit de difficulté dans la cohabitation apaisée des deux univers professionnels.

DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'UPSME

La FFMBE a fait le choix d'externaliser sa mission de conseil à la création et à la gestion d'une microentreprise. Elle a, pour cela, conclut un partenariat avec un organisme spécialisé, qu'elle finance : l'Union professionnelle au service de la micro-entreprise.

Cette prestation comprend désormais une nouvelle offre : l'utilisation illimitée de la plateforme de l'UPSME pour la gestion comptable d'une micro-entreprise.

Par ailleurs, les prestations de conseil et d'accompagnement à la création d'une micro-entreprise, jusqu'ici réservés aux praticiens, sont désormais ouvertes aux stagiaires FFMBE.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
111	0	3	114

Le rapport actualités et actions réalisées 2020-2-2021 de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



Projets en cours 2021-2022

SONDAGE ASSURANCES PROFESSIONNELLES – PARTENARIAT ASSUREURS

Le sondage réalisé par la FFMBE, en mai et juin 2021, a mis en exergue le désarroi des professionnels du massage confrontés à l'univers de l'assurance. Les attentes sont nombreuses et portent tant sur la lisibilité des offres, que sur leur adaptation aux spécificités du métier, ou, bien entendu, les tarifs pratiqués par les assureurs.

Ce sondage a permis de vérifier la qualité des offres de nos deux assureurs partenaires, spécialisés dans les métiers du bien-être : Gepca et Medinat. Une qualité qui s'accompagne de prix compétitifs, de 50 à 150€ en deçà des prix moyens du marché. Il a également conduit à identifier qu'une part importante de nos adhérents s'assurent auprès d'autres compagnies, dans des conditions pourtant bien moins favorables.

C'est pourquoi la FFMBE a rédigé un important article d'aide à la décision, mis en ligne sur notre site internet, dont l'objectif est de permettre à chacun de mieux comprendre et de mieux choisir la ou les assurances dont il a besoin.

Ce travail sur les assurances se poursuivra en 2021-2022, dans l'objectif d'améliorer encore l'offre à nos adhérents.

CATALOGUE NATIONAL DE FORMATION CONTINUE 2020-2021

Edité pour la première fois en septembre 2020, le catalogue national de formation continue entend faire la promotion du meilleur de l'offre de formation du réseau des organismes agréés. Ce projet a reçu un accueil très favorable, même s'il demeure difficile d'en mesurer l'impact en matière de retour pour les organismes concernés.

Cependant, la formule retenue, sous forme d'un document PDF annuel, est lourde à mettre en œuvre. Par ailleurs, une édition annuelle à date fixe n'est pas nécessairement adaptée au rythme de publication de l'offre de chaque organisme de formation.

C'est pourquoi un chantier va être ouvert afin de déterminer si un catalogue en ligne, entièrement numérique et mis à jour en permanence, serait mieux à même de répondre aux besoins.

RENFORCEMENT DE LA REPRESENTATIVITE DE LA FFMBE

Comment améliorer la prise en compte des métiers du massage par les Pouvoirs publics ?

Le conseil d'administration de la FFMBE a engagé un cycle de travaux dont l'objectif est de parvenir, enfin, à une prise en considération des métiers du massage par les organismes d'Etat, de gestion sociale et de financement de la formation. Un des axes retenus est d'œuvrer à un regroupement des métiers du bien-être et des thérapies complémentaires afin de faire nombre et de mettre en avant des revendications partagées. Des échanges multilatéraux ont été engagés en ce sens avec une dizaine d'organisations professionnelles (massage, sophrologie, shiatsu, réflexologie...). Ces contacts

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9

ont permis de mettre en évidence des préoccupations partagées par tous. Il semble donc possible de cheminer vers des actions communes.

La création d'une Confédération nationale des professionnels du bien-être, de la prévention et de l'accompagnement à la santé, est à l'étude.

PRISE EN CHARGE DU MASSAGE PAR LES MUTUELLES

Fin 2020, la Fédération a lancé une action en direction des mutuelles afin que le massage bien-être puisse être intégré dans les prestations de complémentaire santé. Quelques premiers retours positifs ont permis d'ouvrir des discussions sur les conditions de cette prise en charge. Les mutuelles intéressées sont particulièrement sensibles à deux arguments nouveaux : la création du label France massage®, qui apporte la garantie de s'adresser à des professionnels de confiance (statut, formation, qualité de la prestation), et l'arrêt de la Cour de cassation de juin 2021, qui lève toute ambiguïté juridique concernant la légalité d'exercer.

Le travail de structuration de la profession, réalisée par la FFMBE, est donc en train de modifier l'image du massage bien-être et pourrait conduire, à l'avenir, à une multiplication des offres de prise en charge par les mutuelles.

PRESENCE DE LA FEDERATION SUR LES SALONS PROFESSIONNELS ET GRAND PUBLIC

Fin 2021, la FFMBE est allée à la rencontre du public et des futurs professionnels du massage, en participant au salon Zen de Paris. Cette présence sur un salon professionnel s'est avérée riche en contacts et échanges. Elle est venue compenser, à bon escient, le déficit de rencontres généré par la crise Covid. Le conseil d'administration a donc décidé de renouveler l'expérience. Un plan d'action sera prochainement élaboré qui prendra en considération la disponibilité des ressources humaines et l'impact budgétaire de ce type d'actions. L'objectif étant de renouveler l'expérience plusieurs fois dans l'année, et d'être présents en plusieurs lieux du territoire.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
107	1	1	109

Le rapport sur les projets de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



Election de membres du conseil d'administration

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, pour une durée de trois ans, et sur proposition du conseil d'administration.

Rappel des statuts :

Article 10 - Conseil d'administration

Composition - élection - renouvellement

La FFMBE est administrée par un conseil d'administration composé de 12 membres adhérents agrées, élus et rééligibles pour une durée de 3 ans. Les membres du CA sont élus en assemblée générale ordinaire selon la répartition qui suit : 8 Praticien-ne-s agréé-e-s / 2 OFPA / 1 établissement agréé / 1 stagiaire.

Les candidatures comme membre du CA doivent être adressées au·à la président·e au moins trois mois avant la date de l'assemblée générale ordinaire. Elles font l'objet d'une instruction collégiale et d'un vote de cooptation par le CA fondé sur la représentativité du candidat et sur la pertinence de son profil au regard des compétences nécessaires au bon fonctionnement du CA. Le CA émet un avis, qu'il porte à la connaissance de l'AGO lors du vote d'élection.

ELECTION DE LAURENCE ALBERTINI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Naturopathe et Praticienne en Hypnose Ericksonienne, je développe mon activité sur l'idée qu'il est possible d'apporter à ceux qui souhaitent trouver le chemin de la santé et de l'équilibre des conseils personnalisés structurants et privilégiés.

Je suis thérapeute au sein de l'association RosaMouv (soins de support aux femmes atteintes de cancer du sein) et membre d'InfoEndométriose.

J'ai été formée au CENATHO (Collège Européen de Naturopathie Traditionnelle Holistique), sous la direction de Daniel Kieffer, ainsi qu'à l'ARCHE (Académie d'Hypnose), après un parcours de DRH dans la distribution.

Formatrice au CENATHO, je pilote également la coordination des projets pédagogiques et la formation continue de l'Ecole. A ce titre, je participe aux développements et à la réussite des cursus massage bien-être.

Au sein du CENATHO, nous souhaitons élargir notre offre de formation en massage bien-être et l'opportunité de réfléchir et d'agir pour satisfaire les ambitions des OF et des stagiaires est précieuse.

Une fédération, structurée, forte et dynamique sera en mesure de promouvoir le massage bien-être et d'œuvrer pour la professionnalisation et la reconnaissance du métier.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



Je souhaite donc saisir l'opportunité de m'investir, plus largement, dans les projets que la FFMBE mène en m'impliquant au sein de son CA.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
96	1	8	105

Laurence Albertini est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION DE FABRICE SCHELSOHN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis enseignant de biologie et microbiologie en section de technicien supérieur en Biologie médicale depuis plus de 25 ans. Mon parcours professionnel m'a permis d'être nommé au poste de Directeur Délégué aux Formations.

Nous avons été sollicités par les centres thermaux locaux (Thonon-Les-Bains, Evian-Les-Bains) pour créer une formation pour le personnel de soin des thermes en 2002. Ce référentiel de formation pour les agents thermaux, fut construit en étroite collaboration avec les professionnels (médecins, directeurs, kinésithérapeutes, infirmières) du thermalisme. Ce référentiel fut repris par l'Université de Bordeaux pour créer en partenariat avec notre centre de Formation du Thermalisme et de la Biologie, le Diplôme d'Université « Pratique de Soins en Hydrothérapie et Bien-être ».

Très vite, les centres thermaux qui souhaitaient avoir une durée d'ouverture plus large se sont tournés vers le Bien-être avec entre autre le massage non thérapeutique. Cela nous a motivé pour créer un second référentiel de formation mais cette fois pour le modelage Bien-être puis depuis 2016 les massages Bien-être.

Convaincu que c'est par la formation que l'on peut développer la qualité, je souhaite intégrer le Conseil d'Administration de la FFBME.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
95	1	10	106

Fabrice Schelsohn est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ALAIN GRANGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis masseur et formateur en massage depuis 2008.

Depuis toujours je suis adhérent à la FFMBE. Depuis 3 ans j'ai décidé de m'investir concrètement auprès de la FFMBE, j'avais envie de faire bouger les choses et d'être force de proposition. Après une petite année au sein du CA, j'ai pris en charge la fonction de trésorier.

Avec la nouvelle équipe nous avons mis en place des projets (partenariat UPSME, nouvel outil CRM, Label France Massage) que j'ai à cœur de continuer et faire aboutir.

C'est pourquoi je présente à nouveau ma candidature pour un poste au conseil d'administration.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
101	0	6	107

Alain Granger est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE JOËL DEMASSON AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Masseur bien-être, j'exerce en cabinet, à U Poghju d'Oletta (Corse). Vice-président de la FFMBE de 2018 à 2020, puis président, depuis juin 2020, je postule à un nouveau mandat de 3 années. J'entends ainsi poursuivre le travail engagé durant mon premier mandat. Je propose d'œuvrer au développement de la FFMBE et de confirmer sa position de première structure professionnelle au service des métiers du massage.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
97	0	8	105

Joël Demasson est élu au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

IL QUITTE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Merci à Vincent Broyer pour les quatre années actives et passionnées qu'il a consacrées à servir la FFMBE.

Vincent quitte le CA, pour des raisons de disponibilité, mais demeurera actif et à nos côtés au sein de la commission Praticiens.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



Appel à collaborations

APPEL À COLLABORATIONS

La gouvernance de la Fédération repose sur l'action et la disponibilité de ses administrateurs et collaborateurs bénévoles. Nous avons des postes à pourvoir dans presque toutes nos instances. Collaborer aux travaux d'une commission c'est : Participer à environ trois réunions en visio par an / Lire les dossiers, se documenter / Le cas échéant, prendre en charge un dossier et le piloter. Être membre du conseil d'administration c'est : Participer à 6 réunions de CA par an, dont 1 ou deux en présentiel à Paris / Selon l'actualité : séminaire thématique ; réunions de crise / Lire les dossiers, se documenter, prendre en charge des projets et les piloter / Participer à au moins une commission.

LA COMMISSION PRATICIENS RECHERCHE...

La commission praticien est appelée à statuer sur tous les projets relatifs au métier, à son environnement et à l'action de la Fédération pour la reconnaissance du massage et la promotion des professionnels du réseau FFMBE.

Profils recherchés : praticiens en exercice.

Compétences complémentaires appréciées : communication, lobbying, droit...

LA COMMISSION COMMUNICATION RECHERCHE...

La commission communication est appelée à statuer sur tous les projets relatifs à la communication interne et externe de la Fédération, à la promotion de la marque France massage et aux outils de communication mis à la disposition des adhérents.

Profils recherchés: praticiens en exercice ou cadres d'OFPA.

Compétences complémentaires appréciées : écriture journalistique, communication, lobbying, animation des réseaux sociaux...

La commission communication recherche en priorité des collaborateurs à même de produire des articles sur des thématiques professionnelles novatrices ou d'actualité.

LA COMMISSION OFPA, ÉTABLISSEMENTS & STAGIAIRES RECHERCHE...

La commission OFPAES est appelée à statuer sur tous les projets relatifs à la formation professionnelle. Elle donne son avis sur l'agrément des nouveaux organismes de formation.

Profils recherchés : praticiens en exercice ou stagiaires en début de cursus MBE.

Compétences complémentaires appréciées : connaissance de l'univers de la formation professionnelle continue.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9



LA COMMISSION NATIONALE DES ÉQUIVALENCES RECHERCHE...

La commission nationale des équivalences donne son avis sur toutes les demandes concernant les équivalences entre formations ou diplômes. Elle statue également sur les conditions d'équivalence entre expérience professionnelle et formation.

Profils recherchés : praticiens expérimentés. Bonne connaissance du fonctionnement de la Fédération et du réseau des OFPA.

CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout adhérent peut faire acte de candidature. Les candidatures sont évaluées par le Conseil d'administration qui donne un avis et, le cas échéant, les soumet au vote de l'assemblée générale.

Le nouveau conseil d'administration privilégie le recrutement des nouveaux administrateurs parmi les membres actifs des commissions, après une première expérience de collaboration.

Le développement des réunions en visio impose que toute personne postulant à une responsabilité au sein des instances de la Fédération dispose d'un équipement informatique stable et d'une liaison performante.

Forum : questions / réponses / commentaires

Françoise Fricaud

Bonsoir Alain. Pourriez-vous préciser brièvement ce que sont les "achats extérieurs" dont le montant s'élève à 78306 € ? Merci d'avance, Françoise.

Alain Granger

Bonsoir Françoise, ce sont les achats, tous les achats de prestation : comptable, loyer, charge liée au loyer, location de matériel de bureau, honoraire juridique, frais postaux, le site actuel (assoconect), assurance....

En fait tout ce que l'on achète pour faire tourner la FFMBE.

Dans ces 78 306€, les postes les plus importants sont :

Loyer, domiciliation : 22 448 € Charge locative : 10 161 €

Location matériel bureau : 3 512€

Assoconnect : 2 905€

Honoraire juridique : 4 770€

Comptable : 12 504€ Publicité : 13 602 €

Hébergement site : 3 384€

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9

Gilles Baller

Bonsoir. Est-il prévu dans vos futur projets la mise en place d'un accompagnement pour aider à la constitution des dossiers auprès de la Direccte pour devenir formateur et ainsi intégrer les écoles de massage ? Merci. Gilles

Joël Demasson

Bonsoir Gilles.

Nous n'avons que peu, voire pas, de questions à ce sujet. C'est pourquoi nous n'avons pas mis en place un protocole particulier. Nous répondons au fil de l'eau en fonction des questions qui nous sont posées. N'hésitez pas à nous saisir. Bien cordialement.

Duvot Catherine

Merci à toute l'équipe de la fédération pour le travail fourni au cours de ces années. Merci à vous pour votre disponibilité, vos conseils et votre persévérance à faire reconnaître notre beau métier.

Le président

Joël Dem

La secrétaire

Marie Laure Humeau

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2021	Joël Demasson	12/12/2021	9/9